



CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Novembre 2003

Retour sur imAGES



26/09 : 1^{er} vernissage de l'année au Carré d'Art, Lire en fête "Pages indiennes".



3/10 : médaillés du Travail, une partie des lauréats "Grand Or".



25/10 : sorcières et citrouilles envahissent la commune à l'occasion de la fête...



... d'Halloween organisée par le comité de jumelage "Chartres - Newcastle West".

[l'Espérance à la loupe] la rentrée 2003...

Le 17 novembre prochain, l'Espérance Chartres de Bretagne tiendra son Assemblée Générale ; une occasion de faire un point sur l'année écoulée et celle en cours. Au lendemain de cette rentrée 2003, quelle est la santé des associations de l'Espérance en terme de licenciés, de bénévoles, de professionnels et de pratique des activités ? Des éléments de réponse ont été apportés au cours d'une récente rencontre entre Louis PIOU, Président de la Fédération et Bertrand DELOFFRE, Adjoint aux Sports.



Lors de la fête des Jumelages, le Cercle Celtique en démonstration.

Au Football... Dès 6 ans... Minis-matches et jeux de ballons lors des plateaux du samedi matin.

En juin, la Danse Contemporaine s'es. aonnée en spectacle aux 4 coins de Chartres.

Tournoi inter-quartiers annuel de Volley-ball.

Le bouldrome de de l'A.B.C. Pétanque.

Un appui quotidien

La Fédération joue un rôle d'interface avec les pouvoirs publics, institutions, organismes (URSAFF, Jeunesse et Sports, Mairie...) en vue de conclure des conventions, de défendre les intérêts des associations et de promouvoir leurs activités. Elle affecte aux associations les moyens financiers attribués en globalité à l'Espérance pour le fonctionnement selon les besoins exprimés et dans le respect d'une répartition équitable. Bertrand DELOFFRE ajoute : « La Fédération nous permet d'avoir quasiment un unique interlocuteur pour le sport en ce qui concerne les subventions ». L'Espérance offre également un appui logistique précieux en secrétariat et comptabilité (gestion des rémunérations). Aussi bien armées, les 25 associations ont « attaqué » cette nouvelle rentrée 2003 en toute sérénité. Avec presque 3000 licenciés, (basé sur le nombre de détenteurs de la carte Espérance, voir encadré ci-dessous) le sport et la culture ont le vent en poupe à Chartres de Bretagne.

Chacun à sa place...

Globalement, on constate un maintien des effectifs par rapport aux années précédentes. Louis PIOU souligne : « les fluctuations constatées dans certaines associations peuvent être liées aux événements sportifs médiatisés de l'année et aux effets de mode ». Toutes disciplines confondues, on remarque que 40 % des adhérents ont moins de 18 ans.

(suite page 4).

Créée en 1941 sous l'impulsion d'une poignée de bénévoles, l'Espérance fédère 25 associations (20 sportives et 5 culturelles). Sa finalité première est de favoriser l'accès de tous, en particulier des plus jeunes, à la pratique d'activités de loisirs. Louis PIOU insiste sur « l'exclusion de toute discrimination qu'elle soit philosophique, religieuse ou politique et le maintien de la solidarité entre les membres ».

Les associations siègent au Conseil d'Administration de la Fédération et assistent à l'Assemblée Générale annuelle. Elles sont indépendantes et dotées, elles-mêmes, d'un conseil d'administration. Le lien qui unit les adhérents à l'Espérance reste fort depuis plus de 60 ans grâce aux différents appuis proposés aux structures.

Petite histoire de la carte verte... ou jaune ! Créée en 1974, la carte Espérance est obligatoire pour pratiquer une activité au sein d'une ou plusieurs associations adhérentes à la Fédération. Avec l'objectif de favoriser l'accès de tous et principalement des jeunes aux activités sportives et culturelles, la carte est gratuite pour tout jeune de moins de 18 ans si son père ou sa mère possède une carte payée (8€). Si ce parent pratique lui-même une activité dans une des 25 associations, la carte est verte sinon elle est jaune. Ce système permet aux jeunes de profiter des sports et loisirs désirés, sans multiplier les coûts. Par contre, tous les adultes, y compris d'une même famille, s'assument et doivent payer les 8€.

SOMMAIRE



Vivre à Chartres

- Téléthon, le défi 2003
- Portrait
- Salon de coiffure à domicile



Infos municipales

- Edito
- A la Retenue...
- Expression de la majorité



Infos municipales

- L'Espérance à la loupe (suite)
- Bienvenue
- Expression de l'opposition



Culture

- Pôle Sud
- Bibliothèque l'Ilomo
- Concert de la Sainte-Cécile



Chartres en couleurs

- Tous en kimono...
- Athlétisme

Téléthon le défi 2003

Aider la recherche sur les maladies génétiques, alléger les souffrances, accompagner les familles, tels sont les objectifs de la grande campagne de solidarité nationale organisée chaque année début décembre. L'an passé, la mobilisation des Chartrains avait permis de récolter 12600€ au profit du Téléthon. Cette année, l'association organisatrice, Génétique Chartraine, lance le défi d'offrir encore plus à la recherche et lève le voile sur les projets 2003. Dès à présent, les billets de tombola sont à votre disposition auprès des associations sportives et chez les commerçants partenaires.

Le Téléthon démarre en novembre

Jusqu'au 15 novembre, vous pouvez commander vos viennoiseries, préparées par les boulangers chartrains, qui vous seront livrées à domicile par des bénévoles les

dimanches 23 et 30 novembre. Comme l'an passé, des fleurs et du compost sont vendus aux serres les 28 et 29 novembre et 5 et 6 décembre. Les animations démarrent dès le 14 novembre avec une représentation théâtrale au Pôle Sud : «*Un air de famille*» par Les Fous-de-Bassans (compagnie de Chantepie).

Puis, les 5 et 6 décembre, place à la grande fête du Téléthon aux quatre coins de la ville. Le Conseil Municipal des Jeunes promet un réveil musclé avec un parcours de course à travers la commune. Manège, lâcher de ballons, illumination du sapin de la mairie, animations commerciales, danses, démonstrations sportives (basket, volley, handball, badminton, football, tennis, cyclotourisme, tennis de table, athlétisme...) vont se succéder pendant deux jours de la place de la Mairie, à la Halle des Sports, en passant par l'ensemble sportif Rémy Berranger. Pour



L'an dernier... Les Chartrains étaient venus nombreux assister à l'illumination de la place au profit du Téléthon. L'opération est reconduite cette année encore.

clure ces deux journées «marathon», un grand dîner spectacle est organisé pour tous les Chartrains à la Halle des Sports. Cinq artistes, chanteurs, comédiens, imitateurs, transformistes... animeront cette soirée (Adultes : 18 €, -12 ans : 7 €). Bonne humeur et convivialité sont à nouveau au menu de cette édition de la fête de

la solidarité.

Les programmes détaillés seront distribués à votre domicile et disponibles dès la mi-novembre, dans tous les commerces et en Mairie.

Contact :
Génétique Chartraine, Jacques Petitpas au 02 99 41 27 65.
Raymond Travers au 02 99 41 28 33. Gérard Courné au 02 99 41 25 18.

Portrait quand j'étais petit... j'ai fait la guerre

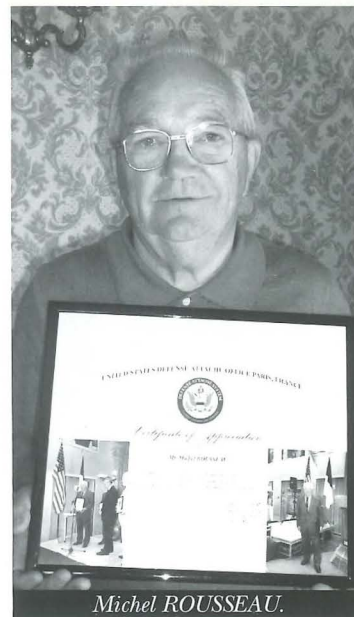
Les souvenirs d'enfance de Michel ROUSSEAU oscillent entre les passages des trains devant sa maison de fils de «cheminots» et la guerre 39-45 qui marque à jamais une vie... Ce Chartrain d'adoption a partagé sa jeunesse entre Broons, où il est né en 1931, Chateaubriand et St Jacques de la Lande : «*mon père, qui est mort en 1941 était «cheminot» et ma mère «passe barrière», j'ai grandi le long des voies ferrées, on m'appelait l'enfant des passages à niveaux*». A 8 ans, il assiste impuissant à l'invasion des chars allemands dans les rues de sa petite ville natale de Broons. Deux années plus tard, à la mort de son père, il quitte les Côtes d'Armor pour

Louisfert, dans la banlieue de Chateaubriand ; c'est là qu'il fêtera la libération en 1944 avec sa mère et ses trois frères.

En pleine débâcle allemande, à 13 ans, Michel va accomplir un acte de courage qui lui vaudra, bien des années plus tard, les honneurs de la France et des Etats-Unis. C'est avec beaucoup d'humilité qu'il raconte son aventure de «*gamin-soldat d'un jour*» : «*le 4 août 1944, 28 soldats allemands en déroute ont sonné chez ma mère pour demander la direction de Paris*». Madame Rousseau leur indique alors la direction inverse, celle qui menait au camp des Américains. Michel poursuit son récit : «*sur ordre de mon*

frère, je les ai suivis et j'ai arrêté un convoi allié pour signaler la présence d'une trentaine d'ennemis en fuite. Pour me remercier, un jeune soldat m'a offert un pipeau que je conserve précieusement depuis maintenant près de 60 ans.» Après la libération, la famille Rousseau vient s'installer à St Jacques de La Lande. Ce n'est qu'en 1958 que Michel, son épouse et leurs enfants viennent vivre à Chartres de Bretagne.

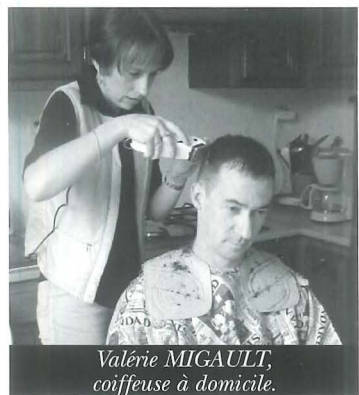
Décoré à maintes reprises de distinctions de mérite et de courage par la France, Michel a été honoré tout récemment par les Américains. Le consulat des Etats Unis de Rennes lui a remis un diplôme le 4 juillet dernier, jour de la Fête



Michel ROUSSEAU.

Nationale outre atlantique, un signe de reconnaissance qui l'a beaucoup touché.

Envie de changer de tête ? le salon vient chez vous...



Valérie MIGAULT, coiffeuse à domicile.

Brushing, mises-en-plis, colorations, permanentes... vous pouvez changer de tête en restant chez vous ! Depuis le printemps dernier, Valérie MIGAULT, coiffeuse indépendante à domicile, est installée à Chartres de Bretagne. Professionnelle depuis près de 20 ans, elle débute sa carrière en salon, pour se diriger ensuite vers le service à domicile.

Depuis 11 ans maintenant, elle exerce sa passion chez les particuliers pour des prestations identiques à celles des salons hommes, femmes et salons : «*La relation avec les clients est différente des salons, peut-être plus calme et posée. Souvent, j'entre dans une maison pour y coiffer toute la famille et l'ambiance est toujours détendue et sympathique*» explique-t-elle.

Equipée de flacons, serviettes, ciseaux, sèche-cheveux et autre matériel professionnel, elle sillonne ainsi les routes du sud de Rennes pour exercer son métier du mardi au samedi toute heure de la journée. Valérie MIGAULT, coiffure mixte à domicile 14 rue Pierre Loti 35131 Chartres de Bretagne Tél. : 02 99 77 11 28.

Banque alimentaire

La collecte nationale aura lieu vendredi 28 et samedi 29 novembre. A Chartres, vous pourrez faire des dons dans les magasins CHAMPION et NETTO. Les denrées alimentaires et produits d'hygiène récoltés sur la commune rejoindront la «solidarité alimentaire chartraine» et seront comptabilisés au niveau de la banque alimentaire. Ils seront ensuite distribués aux personnes les plus démunies. Pensez à varier vos dons.



Leçon de botanique

Le 23 octobre, les Chartrains rendrez-vous devant le jardin découverte du Pôle Sud pour le démontage commenté du jardin avec quelques conseils sur l'entretien des plantes. Cette animation était proposée par l'association Mémoire du Pays Chartrain et le service Espaces Verts de la commune.

Noël approche...

Le service des Espaces Verts concocte une belle surprise sur la place René Cassin pour le mois de décembre. Avec son traîneau, au cœur d'une forêt de sapins, le Père Noël installera sa boîte aux lettres début décembre et attendra les courriers des petits Chartrains.



Fête des classes 3

Le dimanche 23 novembre, tous les Chartrains natifs d'une année «3» sont invités à la journée des «Classes 3». A 10h30 : cérémonie des «Religieuses», suivie d'un dépôt de gerbes au Monument aux Morts puis d'une photo de groupe et d'un vin d'honneur (salle Victor Basch). A 13h : repas salle Rabelais (28 €), réservation avant le 15 novembre au 02 99 41 24 55 ou 02 99 41 25 68 ou 02 99 41 29 75.

Rennes Métropole

Exposition des projets «circulation urbaine» de 6 jeunes architectes de l'agglomération «*La jeune architecture métropolitaine*». Jusqu'au 27 novembre salle du Conseil Municipal en Mairie.

Le chiffre du mois

556

cyclistes et vététistes ont participé à la manifestation : «*Tout Chartres à vélo*» organisée par le club chartrain les 27 et 28 septembre. L'événement était associé aux «*Virades de l'Espoir*».

A la Retenue... "la mare aux grenouilles"



Le temps des travaux, le plan d'eau de la Retenue vidé.

Le site de la Retenue est situé dans un des plus vieux secteurs de la commune qu'on appelle le vieux bourg au sud-est de la commune. Son nom «retenue», cité dans les ouvrages dès le XII^e siècle, désigne une métairie (sur les revenus de laquelle le propriétaire retient une part comme loyer). Au début du XIX^e siècle, ce quartier fait encore figure de centre de Chartres : autour d'une

petite église (Chapelle de la Retenue détruite en 1873) on trouvait un cimetière et un presbytère (unique bâtiment conservé puis réhabilité). Puis le centre a glissé vers l'actuel secteur de la Poterie en 1846. Aujourd'hui, la Retenue est une zone pavillonnaire (depuis les années 80) mais le Manoir qui date du XV^e siècle, bien que transformé au fil du temps existe toujours. On trouve égale-

ment une mare ombragée de saules pleureurs au cœur du lotissement. Quand on évoque cet endroit avec d'anciens Chartrains, les souvenirs remontent : «Quand j'étais gosse, on l'appelait la mare aux grenouilles» se souvient un passant. Un autre évoque : «En 1971, je me souviens d'étendues de cultures et des marais». Il poursuit : «Autour du point d'eau, c'était un chemin de campagne, les vaches venaient s'abreuver et on apercevait furtivement les carpes à la surface de l'eau boueuse».

En effet, le plan d'eau du site de la Retenue se comble naturellement par un envasement très important réduisant ainsi le volume d'eau et mettant en péril les espèces végétales et animales. Des travaux ont été entrepris au milieu des années 70 puis au début des années 90 pour pallier ce problème. Malgré tout, ce phénomène s'est reproduit et en automne, une action de sauvegarde a été entreprise par les services municipaux pour

préserver cet espace de verdure et de tranquillité très apprécié des riverains. Après un dévasement total, une stabilisation des berges par enrochement a été réalisée pour adoucir les pentes. Une nouvelle île a été créée pour favoriser la nidification des oiseaux ainsi que des zones de pêche. Pour la dernière phase des travaux la mare retrouvera des plantes aquatiques (nénuphars), des végétaux de berges (ruban de bergères, salicaire, iris des marais) ainsi que poissons (gardons et tanches). A propos... Ces mêmes travaux de réhabilitation (dévasement) avaient été entrepris dans les deux plans d'eau du Parc des Loisirs. Mais en raison des conditions climatiques défavorables, ils avaient été interrompus dans le grand bassin. Le re-profilage du fond et des berges est en cours pour accueillir les premiers frêtillements des gardons, tanches et brochets en mars 2004.

Le service public communal bientôt en difficulté ?

Avec cette fin d'année, le débat sur la fiscalité et le déficit budgétaire de l'État, va plus que bon train. Comme toujours, les avis divergent sur la nature et l'opportunité des dépenses publiques à maintenir ou à supprimer.

A l'écoute des justifications, critiques et arguments des uns et des autres, avouons qu'il est bien difficile de s'y retrouver... Au sujet de la fiscalité, certes l'impôt sur le revenu reste stable, voire baisse, pour ceux qui en paient mais une chose est incontestable, les impôts locaux augmentent !

Depuis les lois de décentralisation de 1983, il est donné à chaque échelon de gestion du territoire (Régions, Départements et Communes) des responsabilités spécifiques. L'intercommunalité, toute louable et justifiée qu'elle soit, complique encore plus la lecture de la répartition des pouvoirs et des moyens financiers qui y sont liés. Il convient certainement de rappeler que chacune de ces collectivités territoriales est habilitée à lever sa part d'impôt local.

Certes, dans notre cas, la Communauté d'agglomération (Rennes Métropole) ne perçoit pas de fraction des taxes foncières et d'habitation, mais uniquement la taxe professionnelle sur les entreprises. Précisons toutefois que la loi autorise les communautés d'agglomération qui le souhaitent à prélever une part sur ces taxes foncières et d'habitation.

Dans cette période de récession où chacun est appelé à faire des efforts financiers, il serait urgent que l'on redéfinisse enfin précisément les responsabilités de chacune des collectivités, sans redondance ! et qu'au nom des économies, on supprime certains échelons de pouvoir ou de procédure administratives dont on se demande parfois s'ils ne sont maintenus que par crainte du changement.

A propos de l'échelon communal, il est très largement admis que la commune est la grande oubliée de la nouvelle décentralisation en cours. Cependant, nous nous rendons quotidiennement compte que chaque fois qu'un partenaire faillit à ses responsabilités, c'est inévitablement la commune (**la plus proche des citoyens**) qui assume avec ses seuls moyens humains et financiers les conséquences de ces reculs.

A Chartres, les contributions financières 2003 sont relativement élevées, même dans les secteurs où les communes n'ont que peu d'obligations établies par la loi. C'est ainsi le cas de la Solidarité (215 000 €), de l'enfance et de la jeunesse (200 000 € hors écoles), ou encore de la vie culturelle (600.000 €) et sportive (680.000 €). Sans la participation active des autres niveaux de décision du territoire, l'heure des coupes sombres et de la redéfinition des priorités n'est plus très loin pour toutes nos communes. Personne évidemment le souhaitera.

Philippe BONNIN,
Maire

CÔTÉ NATURE

La végétation a beaucoup souffert pendant l'été. Dans les espaces communaux, on constate que de nombreux massifs et des petits arbustes n'ont pas résisté.



Par sécurité, les arbres, en particulier les chênes, ont

été très surveillés car des branches desséchées tombaient sur la voie.

Le service communal des espaces verts a été attentif à l'arrosage des jeunes plants de l'année (par exemple sur l'avenue du Général de Gaulle) tout en respectant l'arrêté préfectoral limitant la consommation d'eau cet été.

Les conséquences de la sécheresse

Le coup de pouce du jardinier
Les tailles de novembre vont permettre de faire une première évaluation des dégâts causés par la sécheresse. Ne soyons pas trop généreux dans cette taille, préservons les végétaux d'un éventuel hiver rigoureux. Une taille plus impor-

tante au printemps prochain sera plus bénéfique. Par contre, dès maintenant, un bon décompactage de la terre et un apport en fumure (compost, engrais...) est souhaitable. Il favorisera un bon redémarrage de la végétation au retour de la belle saison.

Expression de la majorité la culture doit rester vivante et créative

Novembre 2003 : 9^e Festival de Théâtre amateur de Chartres. La pérennité de ce festival qui existe depuis 16 ans démontre la vitalité des «pratiques culturelles amateurs». On peut aisément imaginer qu'un tel festival n'aurait pas tenu au temps sans la créativité que les troupes amateurs ont su développer et sans le rôle qu'elles assurent dans la diffusion de la culture auprès d'un très large public (comme en témoigne le festival chartrain).

Cela ne peut se faire sans le dialogue permanent entre artistes amateurs et professionnels. Les pratiques amateurs et professionnelles, les unes comme les autres sont complémentaires

et indispensables à la vie culturelle.

Le Pôle Sud, établissement public communal, contribue ainsi à la diffusion du travail des artistes professionnels dans les domaines de la musique, comme de la chanson. Il soutient également la création avec l'accueil en résidence (tel Paul et Robin en janvier).

C'est dans un contexte très préoccupant pour la culture en France que se tiendra le festival. L'avenir de la vie culturelle sous toutes ses formes est désormais en cause ; qu'il s'agisse du théâtre, de la musique, de la chanson ou du cinéma. Le statut des intermittents du spectacle et le mouvement auquel il donne lieu

concernent concrètement notre commune et la région. Avec «l'accord de juin», la disparition programmée d'un tiers, voire plus, d'artistes au statut d'intermittent ne peut être sans conséquences graves pour la vie culturelle. Cet accord est une mauvaise solution qui ne règle en rien les abus, d'ailleurs dénoncés par tous. La situation est d'autant plus préoccupante que les budgets culturels sont à la baisse, et que l'on remet en cause le service public de la culture dans plusieurs domaines... «libéralisme oblige», comme on dit. Un peu partout en Bretagne, la réflexion est engagée et des initiatives prennent forme. Avec les élus d'autres

communes nous serons présents pour défendre la culture ; pour qu'elle reste vivante et créative.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Guylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

L'Espérance à la loupe (suite de la page 1)

Ce constat renforce l'idée d'éveiller les plus jeunes à toutes les disciplines. D'ailleurs, le forum des associations, très apprécié du public comme des structures, permet à tous, du plus jeune au plus âgé de découvrir les disciplines proposées et d'échanger avec les bénévoles. Ces derniers ont une place fondamentale. Membres des Conseils d'administration ou accompagnateurs, ils sont indispensables au bon fonctionnement. A ce sujet, Louis PIOU souligne : «pour certaines associations, d'une année sur l'autre, on est sur le fil du rasoir ; si les bénévoles quittent le navire, l'association coule. Mais dans la majorité des cas le problème ne se pose pas trop et par exemple, l'Aïkido, le CESA (plongée), l'Athlétisme, le Volley-Ball, la Pétanque, le Cyclotourisme ou encore le Triathlon ne sont portés que par des bénévoles...

sans oublier le Cercle Celtique et le Cinéma pour la culture». Néanmoins depuis les années 80, les activités se professionnalisent. Entraîneurs, professeurs, font leur entrée, sans pour autant se substituer aux bénévoles. Ainsi, plus de la moitié des associations de la Fédération emploient des salariés (soit 36 personnes au total). Certains à temps plein mais la plupart à temps partiel pour quelques heures de cours par semaine.

Un esprit solidaire...

Sur les 3 000 licenciés Espérance, environ 30 % viennent des communes voisines : «la qualité et le nombre des équipements ainsi que la diversité des disciplines séduisent inévitablement les habitants de l'extérieur» précise Bertrand DELOFFRE. Ce point de vue est largement partagé par Louis PIOU qui complète : «l'Espérance a la

chance d'avoir de nombreuses infrastructures communales à sa disposition. Certaines sont spécialisées, d'autres polyvalentes». En conséquence les associations diversifient l'offre aux pratiquants et leurs besoins augmentent. Aussi, elles peinent parfois à obtenir un créneau horaire dans la salle adéquate. Bertrand DELOFFRE et Louis PIOU s'accordent à répondre : «L'objectif n'est pas de se rejeter la responsabilité mais bien d'établir de véritables échanges concertés entre les différents protagonistes pour contenter chacun sur l'aménagement des espaces et du temps». Même si chaque association souhaite optimiser la pratique de sa discipline, l'esprit solidaire demeure. C'est la principale satisfaction de son président : «si les liens d'amitié et d'entraide subsistent, l'Espérance a sa raison d'être». L'avenir est optimiste puisqu'un site

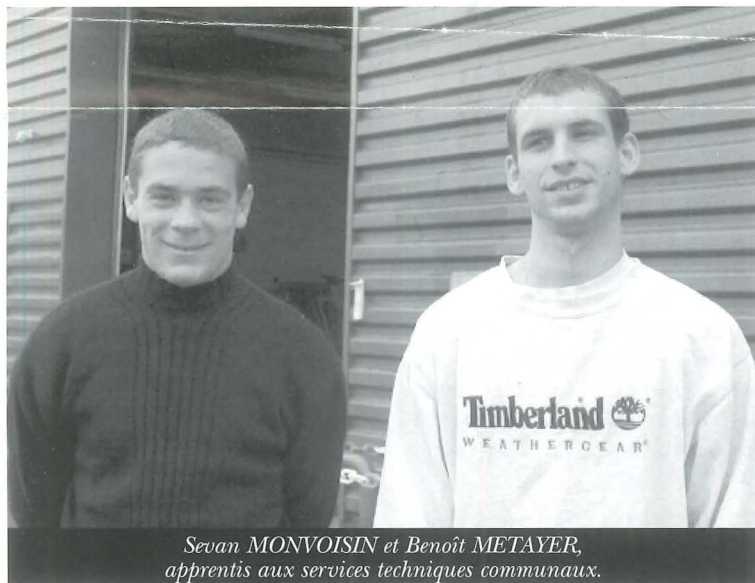
Internet fédérant les 25 associations pourrait voir le jour courant 2004. Affaire à suivre...

Les 25 associations regroupées dans la fédération Espérance

ABC Pétanque, Aïkido, Athlétisme, Badminton, Basket-ball, Cercle Celtique, CESA, Cinéma, Cyclotourisme, Danse Contemporaine, Danses de Salon, Football, Gym Américaine, Gym Féminine, Gym Sportive, Hand-Ball, Hatha-Yoga, Judo, Le Diapason, Natation, Tennis, Tennis de Table, Triathlon, Twirling-Bâton, Volley-Ball.

Bienvenue

un atout pour tous : l'apprentissage



Sevan MONVOISIN et Benoît METAYER, apprentis aux services techniques communaux.

Benoît METAYER, 19 ans, vient d'intégrer les services techniques pour un apprentissage de 2 ans. Il prépare un CAP Maintenance des Bâtiments en Collectivité ; il étudiera ainsi toutes les techniques concernant l'électricité, la menuiserie, la peinture, la plomberie... : «c'est la diversité de cette formation qui m'a plu et évidemment l'investissement dans la vie professionnelle». En effet, Benoît alternera son travail dans les différents pôles des services techniques avec une semaine/mois à l'école

(CFA Maisons Familiales Urbaines) pour acquérir les savoirs théoriques. De son côté, Sevan MONVOISIN a rejoint l'équipe des Espaces Verts de la commune pour préparer une BEP Aménagement de l'espace - option travaux paysagers. A 16 ans, il est déjà très motivé par cette formation en alternance : «j'aime travailler sur tout ce qui touche à la nature». Il va naviguer lui aussi entre les différentes spécialités : serres, entretien, espaces naturels... et ses cours (CFA La Lande du Breil).

Expression de l'opposition

Noyal-Châtillon, Saint-Jacques, Bourgbarré, Nouvoitou

L'actualité intercommunale récente a été dense. En septembre, le Conseil Municipal a délibéré sur des dossiers concernant quatre communes, situées toutes au sud de l'agglomération rennaise. A la Touche-Tizon, en Noyal-Châtillon mais à proximité de Chartres, c'est la société GEFCO qui demande l'autorisation d'exploiter une installation de stockage de pièces fabriquées pour l'usine PSA. Les études d'impact et de dangers de cette plateforme logistique ne présentent pas des risques comparables à celle de l'usine Visteon récemment

inaugurée. D'autre part, une grande partie de l'activité qui y sera exercée est actuellement réalisée sur des sites similaires à Bruz et sur notre commune (zone artisanale de la Croix aux Potiers). Concernant la révision du PLU de Saint-Jacques, nous avons approuvé la remarque formulée en commission et relative à la ZAC de Mivoie : cette zone, et surtout son projet d'extension de 30 ha, ne doivent pas regrouper un trop grand nombre d'installations classées dangereuses pour l'environnement et les riverains. L'incendie d'un dépôt de produits chimiques au mois d'août dernier aurait pu être grave pour la population.

Les sollicitations de Bourgbarré et de Nouvoitou pour intégrer la communauté d'agglomération de Rennes-Métropole s'accompagnent de points positifs, mais aussi négatifs, voire d'interrogations. Bourgbarré est actuellement une commune «isolée». Son entrée va se traduire par un net avantage financier pour Rennes-Métropole, mais pour les entreprises locales le taux de la taxe professionnelle va plus que doubler (de 7,43% à 16,03%). Le cas de Nouvoitou est différent. Cette commune demande à quitter une Communauté de communes pour adhérer à Rennes-Métropole. Une interrogation demeure au

cas où la commune de Nouvoitou n'aurait pas les moyens de faire face au règlement financier négocié avec la Communauté de communes du pays de Châteaugiron. Qui paiera alors ? Pour chacun de ces dossiers, nous avons donné un avis favorable. Dans le premier, nous reconnaissons l'intérêt économique de la Touche-Tizon. Nous prenons en compte le facteur environnement dans le second. Et enfin dans les deux derniers, nous respectons le choix des deux communes concernées. Carmen BERTHOIS-SELLIN Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

Naissances

- 29 août
Quentin ROINÉ
100 av de la Chaussaire
- 1^{er} octobre
Vianney HERVÉ
4, rue Laënnec
- 6 octobre
Alexandra PAUMIER
3, rue de Bretagne
- 7 octobre
Radwan JOALLAND
3, rue Théodore Botrel.
- 11 octobre
Juliette LAMOTHE
32, rue Alfred de Musset

Mariages

- 27 septembre
Hervé BENOIST
et Séverine THETIOT
7, avenue de Cornouaille
- 11 octobre
Guillaume ORTIS
et Christelle COUDRAY
51, avenue du Maine

Attention, modification dans la publication de l'Etat civil :

selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, chacun a droit au respect de sa vie privée, ainsi les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à une publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches. En conséquence, si vous souhaitez faire-part d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès dans la rubrique Etat Civil du Chartrain, merci de le signaler en Mairie, un imprimé à remplir et à signer vous sera alors remis.

agenda

- Lundi 3 novembre
Conseil Municipal - 18h30
Salle du Conseil Municipal
- Mardi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.
Rassemblement devant la Mairie à 10h
à 11h15 : dépôt de gerbes au Monument aux Morts
Rassemblement devant la Mairie à 10h
- Lundi 17 novembre
Assemblée Générale de l'Espérance
Salle Victor Basch à 18h30
- Samedi 22 novembre
Concert
Orchestre de Chartres de Bretagne accompagné de l'ensemble vocal Le Diapason au profit des "Restos du Cœur".
Salle Jacques Brel à 20h30
- Dimanche 23 novembre
Repas des "Classes 3"
Salle Rabelais du Pôle Sud à 13h
- Vendredi 28 et samedi 29 novembre
Collecte nationale de la Banque Alimentaire.

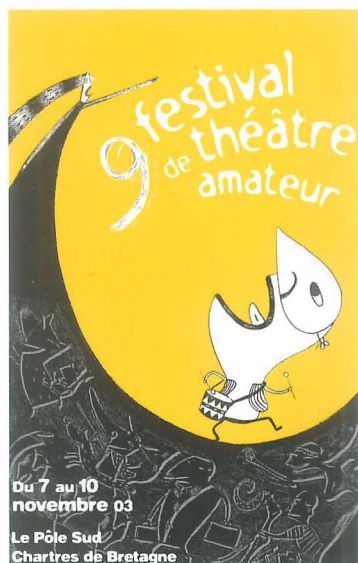
Communiqué de Rennes Métropole

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

En raison du mardi 11 novembre, férié, la collecte des déchets recyclables est reportée au mercredi 12 novembre et se déroulera de 15h à 23h.

Pôle Sud

9^e édition du festival de théâtre amateur



Du 7 au 10 novembre 2003, le Centre Culturel Pôle Sud accueille la 9^e édition du festival de

Théâtre Amateur de Chartres de Bretagne. Cette manifestation, co-organisée par le Pôle Sud, l'ADEC - maison du Théâtre Amateur et l'association chartreuse Boréale's, propose pendant 4 jours, des spectacles de compagnies venant de tous les horizons.

Pour ce nouveau rendez-vous, le théâtre va à la rencontre d'autres arts (arts plastiques, culinaires, vocaux, musicaux) et accueillera, entre autres, l'ensemble vocal «Le Diapason», la compagnie de danse contemporaine «Océane», l'Orchestre de Chartres de Bretagne... et bien d'autres surprises encore...

Ainsi le spectacle en tous genres résonnera dans les murs du Centre Culturel, mais également à l'extérieur en lotissement et dans les rues et les maisons, pour vous donner envie de goûter, de voir, de rêver et de rire.

Le festival c'est «des salles de spectacle,



L'association Boréale'S ouvrira le festival avec «Le Borgne» d'après Eduardo Manet, vendredi à 20h30 salle Jacques Brel.

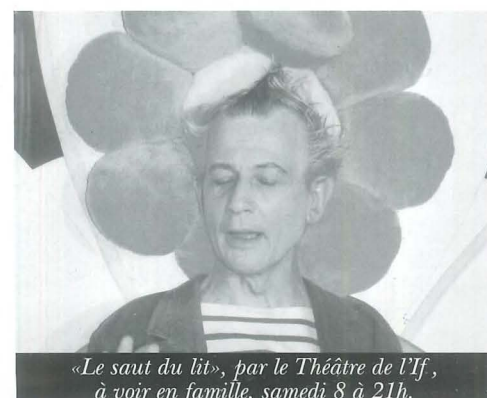
bien sûr, mais aussi des lieux alternatifs... Des représentations, bien sûr, mais aussi des lectures, des chantiers, des «happening», des performances et des installations... Un grand nombre de troubadours, baladins, saltimbanques amateurs mettront leur talent et leur générosité au service du public qui viendra à leur rencontre.

Enfin, le festival de Chartres de Bretagne ne serait plus ce qu'il a toujours été sans l'esprit d'accueil et de convivialité qui en fait un événement

fort pour tous ceux qui y participent, qu'ils soient acteurs ou spectateurs.

L'équipe de Pôle Sud, de Boréale'S et de l'ADEC, mais aussi tous les bénévoles qui apporteront leur aide et leur soutien, travaillent pour faire de cette 9^e édition une belle rencontre.

Pratique :
le programme détaillé est à votre disposition au Centre Culturel Pôle Sud (02 99 77 13 20) et en Mairie.



«Le saut du lit», par le Théâtre de l'If, à voir en famille, samedi 8 à 21h.

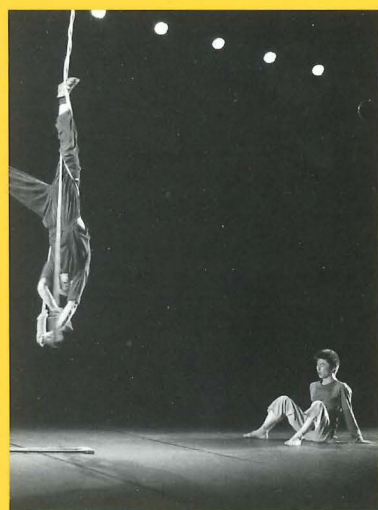
Salle Jacques Brel

• Dans le cadre du festival «Jazz à l'Ouest» en collaboration avec la MJC Bréquigny à Rennes, **Didier LABBE Quartet «L'Odyssée»**. Mardi 4 novembre à 21h.

9^e édition du Festival de Théâtre Amateur.

Théâtre, rencontres, animations, musiques, expositions. Programme détaillé au Centre Culturel ou en Mairie. Du vendredi 7 au lundi 10 novembre dans différentes salles du Pôle Sud (salle Jacques Brel, Atrium, salle vidéo).

• **Jeune public :** nouveau cirque, compagnie OKI HAIKU DAN présente «**Bougez pas bouger**». Mercredi 19 novembre à 17h.



• **Polyphonies cosaques et ukrainiennes : «KOUBAN»**. Vendredi 28 novembre à 21h.

INFO NET

Fini la pub sur le net

Les pop-ups sont les petites fenêtres de publicité qui viennent polluer votre écran lorsque vous surfer sur Internet.

Le logiciel «Barre d'outils Google», léger et gratuit, intègre plusieurs outils pratiques dont un qui permet le blocage de ces fenêtres. Ce programme se trouve sur la page d'accueil du site de www.google.fr. Cliquez sur «Google Toolbar» et l'installation démarre automatiquement. Sachez qu'il peut arriver que ces petites fenêtres soit indispensables au bon fonctionnement d'un site, dans ce cas il vous faudra arrêter le blocage tout simplement en cliquant sur la petite icône représentant des petites fenêtres colorées (le blocage des annonces pop-up nécessite Internet Explorer version 5.5 ou ultérieure).

Ouverture du Cyberspace : mardi de 14h à 18h30. Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30. Jeudi et vendredi de 14h à 18h30. Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h. Informations auprès de Sven Wacquet au 02 99 77 17 50 ou chartres.cyberspace@voila.fr

Bibliothèque l'Ilomo

coups de coeur lecture

• Oscar et la dame en rose

par Eric-Emmanuel SCHMITT chez Albin Michel

Oscar a 10 ans et il sait qu'il va mourir. Mamie Rose, une ancienne catcheuse lui rend visite chaque semaine à l'hôpital. Parce qu'elle sait qu'il sait, elle lui suggère d'écrire à Dieu pour se sentir moins seul. Ces lettres retracent 12 jours de la vie d'Oscar, chacune de ces journées représentant 12 années... C'est finalement Oscar qui donne des leçons aux grands, aux adultes.

Un coup de cœur pour un livre poignant écrit avec drôlerie et tendresse. A lire

de toute urgence, pour tous à partir de 13-14 ans.

• Le feu de Shiva

par Suzanne FISHER STAPLES chez Gallimard collection Scripto

Dans le sud de l'Inde, on découvre l'histoire de Parvati. Persuadés qu'elle est dotée de pouvoirs surnaturels liés à sa passion et son talent pour la danse, les villageois, son oncle et sa tante lui deviennent hostiles. Parvati part à Madras se perfectionner pour égaler la danse du dieu Shiva et rencontre l'amour auprès du fils du maharadjah. Ce conte de fée dans l'Inde moderne tente de bousculer cette société de castes. Les

couleurs, les parfums et l'écriture poétique de ce récit séduiront les adultes et adolescents à partir de 13 ans.

• Fils de sorcières

par Pierre BOTTERO chez Rageot collection cascade

Jean-Sylvestre est le fils d'une sorcière et d'un humain mais il n'a aucun pouvoir. Seules les filles de la famille héritent des pouvoirs de sorcières.. mais c'est grâce à cette absence de magie et à son grand courage qu'il va réussir à sauver sa famille d'un menaçant buveur de magie... A partir de 10 ans.

Concert de la Sainte Cécile

Samedi 22 novembre au Pôle Sud, l'Orchestre de Chartres de Bretagne vous attend pour son grand rendez-vous de la solidarité au profit des Restos du Cœur. Le répertoire varié naviguant du classique, aux musiques de film en passant par le jazz, ravira tous les publics. A cette occasion, l'ensemble vocal Le Diapason se joindra à l'Orchestre. Samedi 22/11 à 20h30. Libre participation.



Théâtre solidaire

• La compagnie «Les Fous-de-Bassan» présente «**Un air de famille**» une pièce de Agnès Jaoui et Jean-pierre Bacri. La recette sera entièrement reversée au profit du Téléthon. Vendredi 14 novembre à 21h (salle Jacques Brel).

Carré d'Art

• «**Les trente jours du Thabor**» photographies de Valérie Fade. Du 23 octobre au 26 novembre.

Au théâtre en bus

• La STAR et le TNB s'associent pour vous faire découvrir des spectacles. «**O. More**» pièce pour 6 danseurs et 3 musiciens-chorégraphie de Bernardo Montet. Jeudi 11 décembre à 20h, salle Serreau au TNB. Renseignements et inscriptions avant le 1^{er} décembre au 02 99 31 55 33.

Cinéma Espérance

En raison du Festival de théâtre amateur, il n'y aura pas de séances de cinéma du 7 au 9 novembre.

• Dans le cadre du mois du film documentaire en partenariat avec la bibliothèque L'Ilomo. «**La vie comme elle va**» de Jean Henri Meunier. Tranches de vie dans un village aveyronnais avec humour et sensibilité. La séance sera suivie d'un débat en présence du réalisateur. Mercredi 12 novembre à 20h30.

VIE ASSOCIATIVE

Tous en kimono... les arts martiaux à Chartres



Sur le tatami, entre rire et concentration, les cours de "baby judo".

Si la voie de l'harmonie intérieure vous appelle, si vous souhaitez allier combat et défense... bref, si les arts martiaux vous fascinent, vous trouverez à Chartres de Bretagne, plusieurs disciplines japonaises et vietnamiennes qui pourront répondre à vos attentes.

Des petits bout'choux de 6 ans en kimonos blancs, traversent la salle en roulades arrière. Le cours de judo dispensé par Christophe HOUSSU vient de débiter... Créée en 1974, l'association judo de l'Espérance propose des séances pour les jeunes de 5 à 14 ans. Sport d'équilibre, éducatif, de défense, il est adapté à toutes les tranches d'âge. Apparu en France dans les années 30, on compte aujourd'hui près de 580 000 licenciés. Mais les fondements de cette discipline viennent du Japon. S'inspirant de l'observation

de la nature et des techniques de combat des samouraïs, le moine Jigoro Kano, posa en 1882, les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le judo, littéralement «voie de la souplesse». En proposant un développement physique, moral et spirituel, cette discipline permet aux

judokas de s'épanouir en harmonie avec eux-mêmes et surtout avec les autres.

En 1989 à Chartres, un autre art martial très connu apparaît : l'aïkido. Cette discipline japonaise se développe à partir de 1931 grâce à Ueshiba Morihei (1881-1969). L'aïkido, par un jeu subtil de mouvements, d'esquive, de déplacements du corps et de contre-prises a pour but de retourner la force de l'adversaire contre lui dans un esprit de respect des autres. A mains nues ou armé, le sport peut être pratiqué par les enfants (à partir de 7 ans) et les adultes. Olivier EBERHARDT est en charge des cours à Chartres dans le cadre de l'association Aïkido Espérance.

D'autres arts asiatiques sont accessibles dans notre commune grâce à une nouvelle association créée cet

été : Cercle d'Asie. Elle va proposer une activité autour de l'art du bonsaï de façon ponctuelle sous forme de stage. De plus, elle compte développer un fond documentaire autour de l'Asie. Evidemment, elle propose également des cours d'arts martiaux sino-vietnamiens dispensés par Philippe LE DISCORD, expert fédéral : le tai chi chuan et le viet vo dao. Le premier a été créé par un taoïste, Chan Zhangfeng, entre 1260 et 1368 qui implique un travail de maîtrise de l'énergie tant physique que psychique. Le viet-vo-dao est un art martial vietnamien dont l'origine remonte à près de 4 000 ans. La discipline, très physique, combine toutes les techniques de combat «pied-poing» propres aux écoles de kung-fu traditionnelles et l'utilisation de 18 armes telles que bâton, sabre, épée...



Aïkido : le Maître initie ses élèves au maniement du bâton.

Athlétisme

gros plan sur un Chartrain champion



Franck PIQUOIS à l'arrivée des Foulées Chartraines.

On se souvient de l'arrivée triomphale de la course des 10 km des dernières Foulées Chartraines le 21 septembre. Parmi les 10 premiers, on comptait 3 athlètes du club de Chartres dont Franck PIQUOIS, classé 3^e de la course en 32 min. et 24 sec. Enfant, ce jeune Chartrain passait plutôt son temps sur les courts de tennis ; ce n'est qu'à 24 ans qu'il intègre le club d'athlétisme de l'Espérance. Aujourd'hui à 33 ans, il combine son activité professionnelle et sa passion pour la course à pied. Le fond (5 000 m) et le demi-fond (de 800 à 3 000 m) restent ses spécialités. Que se soit en été, sur

piste ou sur route, ou bien en hiver, en pleine nature lors d'un cross, Franck accumule les succès. En effet, son palmarès est éloquent. En 1999, il devient Champion d'Ille-et-Vilaine du 1 500 m et Champion de France par équipe du 1 500 m avec le Stade Rennais en Inter club. Sa dernière belle performance est toute récente : il se classe 3^e du semi-marathon de «Tout Rennes Court»... Ils étaient 3 458 au départ ! L'année 2003 sera effectivement à marquer d'une pierre blanche puisqu'il fut également 3^e des Championnats de Bretagne au 5 000 m et des Foulées Chartraines. A ce sujet, il souligne : «Cela fait 10 ans que je participe aux

Foulées dont je suis également organisateur, j'étais 5^e l'an passé, 3^e cette année et je compte bien gagner la course 2004», un pari à tenir !

Membre du bureau de l'athlétisme de Chartres, il est très investi dans le club et notamment dans l'école d'athlétisme : «Elle s'adresse aux enfants à partir de 10 ans. Ils peuvent ainsi essayer plusieurs disciplines de ce vaste sport comme : le lancer de disque ou de javelot, le saut en hauteur, le sprint ou la course de haies...». A l'image de Franck, chacun peut, quel que soit son âge, se lancer sur la piste de fond et rêver de victoires.

Contact : Espérance Athlétisme Président, Jean Launay : 02 99 64 38 90.

Contacts

- **Espérance Judo :**
Isabelle LOUIS (secrétaire), 02 99 41 30 58.
Christophe HOUSSU (professeur), 02 99 43 92 07.
- **Espérance Aïkido :**
Pascal DELORME (présidente), 06 82 20 19 15. Olivier EBERHARDT (entraîneur), 06 88 17 37 71.
- **Cercle d'Asie :**
Olivier EBERHARDT (président), 06 88 17 37 71. Philippe LE DISCORD (professeur), 06 60 59 02 68.

Point Information Jeunesse

• **Coup d'Pouce** vient de reprendre du service au PIJ les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30. Destiné aux collégiens Coup d'Pouce offre un accompagnement au travail personnel ayant pour objectif de les aider à reprendre confiance en eux en valorisant leurs acquis et leurs expériences. Des étudiants compétents les encadrent. Cette aide aux devoirs est doublée de conseils pratiques et méthodologiques.

• **Baby-sitting**
Si vous souhaitez exercer un petit job de baby-sitting, ponctuel ou à l'année, pensez à venir remplir une fiche d'inscription au P.I.J. N'oubliez pas la photo d'identité et le détail de votre planning de disponibilités.

• **Bourses Hélios**
Vous avez entre 15 et 25 ans, le PIJ et la commune peuvent vous apporter une aide technique et financière pour réaliser vos projets. La Bourse Hélios concerne les projets individuels ou collectifs, relevant du domaine social, culturel ou sportif.

P.I.J. au Centre Jean Jaurès, 1 rue Madame de Janzé. Contact : Isabelle Lautram au 02.99.41.32.04.

Séjour ski en Savoie

• **Séjour organisé par le service Enfance-Jeunesse de la commune.**

Public : pour les 11-13 ans et les 14-17 ans.

Lieu : station Saint-Sorlin d'Arves, village de la Maurienne en Savoie.

Dates : du samedi 7 en soirée au dimanche 15 février au matin.

Inscriptions : au Centre d'Animation l'Igloo, 4, rue de Fontenay - Tél : 02 99 41 37 62. Du 25/11 au 5/12, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 17h à 18h30 (les 25 et 26 novembre sont réservés aux Chartrains).

Ne pas oublier : Carnet de santé, n° CAF, n° de police d'assurance, taille et peinture de(s) enfant(s) et niveau de ski.

Tarifs : base : 420 € (dégressif selon Quotient Familial CAF) et 510 € pour les non-Chartrains.

Plaquettes disponibles en Mairie et à l'Igloo.

Erratum

• **Course des écoles des Foulées Chartraines :**

Kévin LEGOUABLE a terminé 2^e des CM1.

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • **Responsable Comité de Rédaction :** Georges Avignon • **Comité de rédaction :** D. Grelier, R. Guéguen • **Responsable Service Communication :** Paulette Connan. • **Rédaction :** Gwenola Ory-de Certaines • **Maquette :** Fabienne Faujour.